

En direct de Choisy

Avril 2014 - N° 52



Bulletin Municipal trimestriel de CHOISY-EN-BRIE

☎ 01 64 75 81 90 Fax 01 64 75 81 99

Site internet : www.choisy-en-brie.fr

e-mail : mairie.choisy-en-brie@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au samedi de 9h à 12 h

Réalisé par la Commission Communication :

Liliane ROZEC, Françoise RENAUD, Patricia TUERO, Aida NAVARRE, Chrystelle LEGAY

*N° 52 – AVRIL 2014
Imprimé par nos soins*

REMERCIEMENTS

Chères électrices et chers électeurs,

Au nom des membres du Conseil Municipal, élus lors du scrutin du 23 mars 2014, conscient du taux d'abstention important (49,50 %) dû à une démobilisation générale à l'échelle de la nation et à un très faible enjeu, faute d'opposition à Choisy-en-Brie comme dans bien d'autres villages, signe des temps qu'il conviendrait d'analyser, je remercie les personnes citoyennes qui se sont déplacées et particulièrement celles qui nous ont accordé leur suffrage (87% des votants, 100% des exprimés).

Avec cette équipe actuelle, en partie renouvelée, prête à apporter idées, savoir, énergie et temps, nous ferons en sorte d'honorer les engagements pris pour notre commune et tous ses habitants, lesquels nous ont missionnés.

Bien amicalement à toutes et à tous.

Alain BEAUFORT

COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNICATION



Liliane ROZEC



Françoise RENAUD



Patricia TUERO



Chrystelle LEGAY



Aïda NAVARRE



LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin municipal, avec sa présentation « revisitée », élaboré par une rédaction en partie nouvelle, est partiellement consacré aux bases sur lesquelles vont s'investir les récents élus. Leur action confirmera ou fera évoluer les projets en cours et inévitablement, en proposera de nouveaux. Ils intégreront des structures intercommunales, et peut être y prendre des responsabilités, vous en serez informés. A l'heure où ces feuillets vous parviendront, déjà 2 réunions de Conseil se seront déroulées.

Ce billet d'humeur, à chaque publication, me permet de rappeler les grandes lignes des affaires à venir, en cours ou achevées, bien que détaillées plus loin, et de faire part de quelques états d'âme et sentiments personnels.

Je pense que le prochain bulletin reviendra quelque peu sur les droits et devoirs de chacun au regard des codes officiels, des us et coutumes, de la civilité, du bon sens, pour rappeler que l'on ne peut tout attendre de la collectivité qui représente chacun d'entre nous.

J'espère que ce journal, qui se refuse à être financé par des annonceurs, est lu par le plus grand nombre de Choisiens car il apporte l'essentiel de l'information locale (avec des plus sous forme d'encarts).

Merci de votre attention,

Votre Maire : Alain Beaufort

L'ACTUALITÉ CHOISIENNE

- **Changements de propriétaires :**
 - **Boulangerie :** Mélanie et Salah EL AARABI succèdent à Martine et Jean-Michel SARRET retournés dans leur région. C'est leur premier commerce après avoir travaillé depuis 2001 dans ce domaine à la Ferté sous Jouarre.
 - **Pizzeria :** Angelo LAMBRESCHI ayant décidé de repartir en Italie, c'est Madame Sophie SALINGUE qui a pris la suite. La Pizzeria est désormais fermée le lundi soir, le mercredi et le dimanche soir. Tel : 01 75 99 62 35 – www.restaurant-lasagna.fr
- **Nouveau à Choisy :** Mélanie TUERO propose ses services pour vos instants privés comme photographe professionnelle. Elle immortalisera ces moments rares par des images prises sur le vif, naturelles, authentiques. Vous pouvez la contacter : par téléphone au 06 72 22 10 37 et par mail : contact@melanietuero.com. Sites internet : www.melanietuero.com et www.alcobastudio.com.
- **La commémoration du 8 mai :** départ de la mairie à 10h, défilé jusqu'au Monument aux Morts et retour à la salle polyvalente pour le pot de l'amitié.
- **La Fête de la Nature,** organisée par la CCCB, se tiendra à Choisy le 24 mai 2014. (Voir article ci-après).
- **Les Jeunes d'Autrefois** changent de Président. (Voir article ci-après).

LES ÉLECTIONS

Vous trouverez en encart la composition du nouveau Conseil Municipal ainsi que les attributions de chacun.



Samedi 29 mars 2014, 1^{er} Conseil Municipal

ÉTAT CIVIL

Bonjour les bébés

- Fabrizio ORSINI SULGERU, le 19 janvier 2014
- Louane HUREAU, le 6 février 2014
- Julie PICOT, le 10 février 2014
- Joyce HONDAREYTE MATEOS, le 19 février 2014
- Cassie MAZE, le 14 mars 2014
- Celena BEUTGARCIA, le 25 mars 2014

Ils nous ont quittés

- Gérard SAINT-MARS le 2 avril 2014.
Gérard SAINT-MARS est arrivé avec sa famille à Choisy en 1974 en reprenant la boulangerie de Monsieur AQUATIAS. En 1989, il entre au Conseil Municipal comme conseiller et deviendra adjoint puis 1^{er} adjoint jusqu'en 2008. Sous une apparence bourrue, avec des idées tranchantes sur tel ou tel sujet, c'est un homme sensible qui se révélait au gré des événements de la vie.

LE CALENDRIER

8 mai	Commémoration	Commune
	Marche et goûter pour tous	Jeunes d'Autrefois
24 mai	Fête de la Nature	CCCB
7 juin	Course cycliste prix Municipalité	JSFG
7/8 juin	Fête du village	Commune
8 juin	Brocante	Foot
9 juin	Course cycliste prix Marc Pachot	Commune
14 juin	Kermesse	Amicale Scolaire
15 juin	Kermesse à Choisy	Secteur Pastoral
21 juin	Fête de la musique	Le Bec Fin
28/29 juin	Fête du tennis	Tennis Club
5 juillet	Brocante nocturne	Foot
13/14 juillet	Grillade Party	Animation Loisirs
	Fête nationale	Commune

LES TRAVAUX

- Extension de la filière boue de la station d'épuration du bourg. 4 lits de séchage supplémentaires ont été créés ainsi qu'un hangar de stockage. Les travaux sont terminés.



Réalisation de l'ouvrage

- Aménagement du pourtour de la salle polyvalente.
- Voirie et stationnement rue des Anciens Fossés et rue de La Roche (Cofféry).
- Réhabilitation des assainissements non collectifs (2^{ème} tranche).
- Création de la rue du Buis Argenté qui reliera la Grande Rue à la rue du Puits Audion et aménagement de places de stationnement.



Début des travaux

- Aménagement et mise aux normes d'accessibilité de 5 arrêts de bus réalisés par le Syndicat des Transports.

LE SITE INTERNET EN SOMMEIL

Comme vous avez pu le constater, le site Internet n'est pas à jour. Après sa création en septembre, le Conseil Général s'était engagé à l'actualiser jusqu'à la fin de l'année 2013 et nous donner la formation adéquate en janvier. Or, les 2 personnes en charge de ce projet sont en arrêt maladie pour de longs mois et personne ne peut les remplacer. Leur responsable hiérarchique essaie quelquefois de dépanner mais cela prend beaucoup de temps. Quant à notre initiation, nous sommes toujours en attente. Patience !

LE BUDGET

Il a été voté lors de la séance du Conseil Municipal du 4 avril. (Voir en encart).

LES BETTERAVES

Le numéro d'octobre rappelait la spécificité agricole de Choisy et les contraintes que cela apportait. Les anciens habitants le savent, les nouveaux ne peuvent l'ignorer.

Les producteurs font, en général pour la plupart, attention aux gênes qu'ils peuvent occasionner, les limitent, les effacent.

Les producteurs de betteraves en particulier, en accord avec la commune, sous « parrainage » de l'AFR (Association Foncière de Remembrement) se sont engagés dès cette année, à créer à leurs frais, des aires stabilisées en bordure des routes communales pour que, lors des campagnes de collecte, les camions ne stationnent pas sur la voie, libérant ainsi le passage, et à nettoyer la chaussée. De son côté, l'organisateur TEREOS s'emploie à faire en sorte que les rotations des semi-remorques ne se croisent pas, respectant des horaires convenus et demandant aux chauffeurs de considérer le code de la route.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Afin d'alléger le bulletin, cette rubrique ne paraîtra plus qu'une fois par an. Seuls les faits marquants seront relatés. Le tableau des associations est à votre disposition en mairie.

UN NOUVEAU BUREAU POUR LES JEUNES D'AUTREFOIS

Jacques ROUARD est le nouveau Président des Jeunes d'Autrefois. Son Bureau est composé de Philippe CASSAGNE, Vice-président, Roland LEJOT, Trésorier, Chantal CASSAGNE, Secrétaire, et Mireille MARIGNIER, Secrétaire Adjointe. Vous pouvez contacter l'association pour prendre votre adhésion en téléphonant au 06 80 90 36 36 (J ROUARD) ou 06 89 96 77 70 (C. CASSAGNE). Un grand merci et un coup de chapeau à Madame Monique SIMONET qui a dirigé ce club pendant 20 ans avec beaucoup de dévouement.

MARCHE ET GOÛTER POUR TOUS

Le 8 mai à 14 h 30, départ Place de la Payenne pour un circuit de 7 km. Participation : 4 €.

FIT'FUN : Belle soirée

Musique et convivialité sont les deux mots qui résument cette soirée.

Une cinquantaine de participants sont venus applaudir la prestation des enfants du Fit'Fun Juniors qui ont assuré le spectacle. La soirée s'est poursuivie autour d'un verre de l'amitié et d'un buffet. Le concours de gâteaux a remporté un vif succès avec une douzaine de pâtisseries présentées, aussi appétissantes les unes que les autres. Le jury fut long à établir son podium mais a récompensé les gagnants.

Françoise RENAUD remercie chaleureusement toutes les familles présentes et les enfants pour leur belle performance.

Le mot de la fin : soirée à renouveler !

ART FLORAL

Prochaines séances : 10 avril, 22 mai, 26 juin. Inscription 8 jours avant la date au 01 64 01 24 97.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES, CANTINE, GARDERIE

RAPPEL

Inscriptions pour la rentrée 2014 (se présenter aux écoles)

- Mardi 29 avril de 9 h à 17 h
- Samedi 3 mai de 9 h à 12 h
- Mardi 6 mai de 9 h à 17 h

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Attention aux escrocs !

Des personnes malintentionnées se font passer pour des agents de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine et Marne. Elles tentent ainsi d'obtenir des informations confidentielles telles que vos coordonnées bancaires, votre numéro de sécurité sociale, votre mutuelle, votre situation professionnelle etc ... Elles agissent de 3 façons : par téléphone, par courriel, à votre domicile.

Dans tous les cas ne communiquez pas d'informations personnelles par téléphone ou par courriel. Les échanges avec l'Assurance Maladie sont sécurisés. Aucun renseignement de cette nature n'est recueilli par téléphone ou Internet. En cas de doute, contactez votre Caisse d'Assurance Maladie au 3646.

Le justificatif d'impôt sur le revenu

Il se substitue à l'avis d'imposition et permet, dans des conditions de sécurité et de confidentialité très améliorées, de calculer des tarifs en fonction des revenus : cantine, crèche, centre aéré, etc (voir encart).

ANNONCE

14 bureaux d'écolier sont à vendre au prix unitaire de 30 €. S'adresser à la mairie.



CHOISY PRATIQUE

RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE

Les filles et les garçons doivent se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement est nécessaire pour se présenter aux examens, passer le permis de conduire, être inscrit sur les listes électorales, participer à la JAPD.

ASSAD (Service d'aide à la personne)

Le personnel de l'ASSAD peut vous assister dans tous vos travaux domestiques, de bricolage, de jardinage ... Ce service est ouvert à tous (jeunes, moins jeunes, actifs, inactifs) et vous dispense des formalités administratives d'employeur à domicile. Cette année, il vous en coûtera, sans prise en charge, **16.50 €** de l'heure dont 50% déductibles du revenu imposable. N'hésitez pas à contacter le secrétariat au 06 69 79 77 32 ou par mail assad.choisy-en-brie@laposte.net. Une permanence a lieu tous les samedis de 9 h à 12 h au 1, rue de la Ferté Gaucher.

HORAIRES D'HIVER DE LA DÉCHETTERIE DE JOUY-SUR-MORIN

(1^{er} NOVEMBRE au 28 FÉVRIER sauf 25 décembre et 1^{er} janvier)

Lundi, mercredi, vendredi : **14h/17h**, jeudi : **9h/12h**, samedi : **9h/12h et 14h/17h**, dimanche et jours fériés : **9h/12h**.

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA DÉCHETTERIE DE JOUY-SUR-MORIN

(du 1^{er} MARS au 31 OCTOBRE sauf 1^{er} mai)

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : **14h/18h**, jeudi : **9h/12h**, samedi **9h/12h et 14h/18h**, dimanche et jours fériés **9h/12h**. (www.smitom-nord77.fr ou 01 60 24 75 70).

→ COMMENT SE RENDRE EN DÉCHETTERIE DANS L'ATTENTE DE LA NOUVELLE CARTE D'ACCÈS ?

Deux cas de figure :

- **L'utilisateur dispose de son ancienne carte d'accès**, il lui est toujours possible de déposer ses déchets. Sa carte sera reprise par l'agent d'accueil suite au vidage.
- **L'utilisateur ne dispose plus de son ancienne carte d'accès et attend la nouvelle**, dans ce cas, il lui faudra télécharger le formulaire d'autorisation dédié sur le site internet du SMITOM (www.smitom-nord77.fr) et le remettre au gardien lors de sa visite en déchetterie. Comme toujours, l'utilisateur devra se munir d'un justificatif de domicile et de sa pièce d'identité lors de sa visite. Le formulaire est à votre disposition aussi à la mairie.

LES COLLECTES

- **Bacs gris** : 1 fois par semaine le **mardi après-midi**.
- **Bacs jaunes** : 1 semaine sur deux (semaine paire) le **jeudi après-midi**.
- **Bacs verts pour les déchets verts** : le **jeudi matin** d'avril à novembre.
- **Encombrants** : 2^{ème} lundi des mois impairs. **NE LES SORTIR QUE LA VEILLE AU SOIR.**

Les poubelles doivent être rentrées après chaque collecte, principalement pour des raisons de sécurité.

IMPORTANT : il est demandé aux nouveaux habitants de la commune et aux personnes quittant Choisy d'en informer la mairie.

RAPPEL : un cahier de petites annonces et de réclamations est à votre disposition à la mairie.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CŒUR DE LA BRIE

Cartes grises

Une demi-journée pour la permanence des cartes grises a été rajoutée. Maintenant, vous pouvez venir à la Maison des Services Publics de la Ferté Gaucher, le lundi toute la journée de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h ainsi que le mercredi matin de 8h30 à 12 h.

Fête de la Nature

La Fête de la Nature, sur le thème « vieilles branches et jeunes pousses » se tiendra à Choisy-en-Brie le samedi 24 mai. Voici le programme de la journée :

Le matin : 2 randonnées (4 km et 12 km) partiront de la Place de la Payenne et se retrouveront vers 12 h à la salle polyvalente. Un quizz sera proposé pendant l'apéritif offert par la commune aux participants. De nombreux lots sont à gagner. Des tables et des chaises seront installées pour permettre à ceux qui le souhaitent de pique-niquer tranquillement. Une buvette sera tenue par Animation Loisirs.

L'après-midi, des exposants du terroir locaux présenteront leurs produits. Les herbiers réalisés par les enfants des écoles de la CCCB seront dévoilés et le plus beau sera récompensé.

N'hésitez pas à venir passer un agréable moment en famille.
Renseignements au 01 64 20 54 72 (Elsa Gaudin à la CCCB).

NUMEROS UTILES

Cette rubrique ne sera plus trimestrielle. Vous pouvez vous en procurer la liste en mairie.

